

PETIT' BACHYNOIS

VIE de la COMMUNE

- **Le dimanche 2 juin**, le tournoi international de bourles, avec 41 équipes inscrites, organisé par l'association des Joyeux Bourleux, a été remporté par l'équipe de Cazaud au cours d'un match très disputé contre l'équipe belge de Herinnes sur le score de 15 à 4. La journée se terminait par la remise des prix aux équipes lauréates.
- **Le vendredi 7 juin**, la municipalité en présence du personnel fêtait le départ en retraite de M. Jean-Baptiste Lecocq.
- **Le mardi 11 juin**, la directrice de la crèche « A petits pas » invitait les élus et les parents des enfants pour célébrer la labellisation Ecolocrèche 2019.
- **Le mercredi 12 juin**, 176 enfants et adultes ont profité de la sortie à Pairi Daiza organisée par la municipalité et offerte aux enfants de Bachy scolarisés en primaire et maternelle. Petits et grands ont apprécié le parc zoologique sous une météo plus ou moins clémente.
- **Le samedi 15 juin après-midi**, au stade, un « Fun Day » était organisé par le Soda's Cool de la Pèvèle Carembault permettant aux 140 enfants et ados de profiter de nombreuses structures et activités (Roller-hockey, dodge-ball, palet breton, initiation à la musique, mini concert ados, jeux de plein air...) En soirée, la fête de la musique, organisée par la municipalité, prenait le relais avec la participation des groupes « Sanderia » et « Dig Down ». Un Karaoké animé par Maxime attirait de nombreux chanteurs. Vers 23 heures, le feu de la Saint-Jean s'embrasait et les participants effectuaient une ronde autour du brasier.
- **Le dimanche 16 juin**, les membres de l'association de tennis de table se sont retrouvés pour le tournoi de fin de saison.
- **Le mardi 18 juin**, la commémoration du 79^{ème} anniversaire de l'Appel du 18 juin pour les communes de Bachy et Bourghelles s'est déroulée à Bourghelles. En présence des élus, des anciens combattants et des habitants, des gerbes ont été déposées au pied du monument aux morts pour rendre hommage aux victimes de la guerre.
- **Le samedi 22 juin après-midi**, 191 exposants se sont inscrits au vide grenier organisé par l'association « Les Bois sans Soif ». Les Bachynois, mais également les visiteurs, sont venus chiner mais aussi admirer les belles mécaniques de l'exposition de voitures anciennes organisée par Eric Dievert. En fin de journée, une soirée repas était proposée par « le Virginia ».
- **Le samedi 22 juin en soirée**, à la médiathèque, une première scène ouverte était organisée par la médiathèque et la Compagnie « La création Continue » spécialisée dans les spectacles de contes. 30 participants ont pu écouter ou raconter une histoire...
- **Le dimanche 23 juin**, de nombreux convives se rencontraient en notre salle des fêtes pour le repas de la ducasse agrémenté par les chansons du groupe « Kolor ados », les danses de Charline et animé par Xavier. A 15h30, sous une chaleur accablante, le défilé carnavalesque, regroupant 92 personnes dont de nombreux enfants, prenait le départ de la place. Ce sont les Gilles de Bachy accompagnés du Géant « Antoine de Baissy » qui ouvraient la marche, suivis du géant de Rumes, du

géant « Edouardus » de Louvil, du géant des « Gais lurons » de Cysoing, du géant de Bourghelles, d'une calèche tractée par M. Bauduin de Bachy emmenant les enfants de la garderie et de l'école sur le thème « La nature » encadrés par Marise, Max, Alison ainsi que de nombreux parents déguisés... Tous se retrouvaient à la salle des fêtes pour une collation bien méritée. La fête se terminait avec le concert de l'harmonie « L'Avenir de Bourghelles ». Merci à tous ceux qui se sont investis pour faire de ce week-end de festivités une belle réussite.

Vous retrouverez des photos de ces manifestations dans le magazine de fin d'année.

Les Indicateurs de la MAIRIE

- Nombre de demandeurs d'emploi : 65 inscrits dont 15 non indemnisés (situation au 15 juin 2019)
- Nombre de vacations à la garderie de Mai : 1282.
- Nombre de repas servis à la cantine en juin : 1922.
- Pluviométrie (27 mai - 25 juin) : 102 mm

Nouvelles Brèves

➤ **Les chèques musique sont arrivés ! Il s'agit d'un accompagnement financier à destination des musiciens de moins de 19 ans du territoire.** Chaque élève qui s'inscrit dans une école de musique labellisée recevra une aide de 20 euros sur le tarif de son inscription. Le montant de l'aide passe à 40 euros si le jeune musicien fait également partie d'une harmonie de la Pévèle Carembault.

Les chèques musique sont à retirer directement auprès des écoles de musique labellisées.

Attention : le coupon est à utiliser avant le 31 octobre 2019 !

Pièces à fournir : justificatif de domicile, pièce d'identité et attestation d'inscription à une harmonie (pour l'aide de 40 euros).

➤ **Opération tranquillité vacances** : si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de la brigade de gendarmerie.

➤ **Participation citoyenne (ancienne appellation « voisins vigilants »)**. Il est fait appel à de nouveaux bénévoles. Inscription en mairie.

➤ **Recensement militaire** : Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Sont concernés les jeunes nés en juillet, août, septembre 2003. Le recensement est une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Il suffit de se rendre à la mairie de son domicile muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.

Vous pouvez également effectuer cette démarche de recensement citoyen sans avoir à vous déplacer. Créez votre compte personnel sur service-public.fr et saisissez vos informations et pièces justificatives en ligne.

➤ **Lancement du recueil des soutiens à la proposition de loi s'opposant à la privatisation de la société Aéroports de Paris dans le cadre d'une procédure de référendum d'initiative partagée.** Cette période durera neuf mois, donc jusqu'au 13 mars 2020. A l'issue de cette période, si le texte a recueilli plus de 4,7 millions de soutiens, il devra être examiné sous six mois par le Parlement, ou faire l'objet d'un référendum.

Les électeurs qui souhaitent soutenir la proposition de loi peuvent le faire depuis en se connectant au site (muni de son numéro de carte d'identité) www.referendum.interieur.gouv.fr afin de déposer leurs soutiens.

Pour les électeurs qui ne disposent pas d'un ordinateur ou d'un accès à internet, deux possibilités sont offertes : déposer le soutien sur un ordinateur mis à la disposition dans la mairie de Templeuve, chef-lieu

de canton ou déposer un soutien dans cette même mairie, sous forme papier, qui sera enregistré par un agent communal habilité.

➤ **Le planning des accompagnements de l'Espace Ressources Cancers Lille Métropole sud-est** du mois de juillet 2019 est disponible en mairie. Pour tous renseignements contactez l'association EOLLIS 7 rue Jean-Baptiste Lebas 59133 Phalempin 03 20 90 01 01 erc@eollis.net

➤ **Médiathèque de Bachy : Fermeture du 2 au 25 août inclus les mercredis et dimanches.** Ouverture tous les vendredis du mois d'août de 17h à 18h. Réouverture aux horaires normaux à partir du mercredi 28 août.

➤ **Restitution de livres et ouvrages appartenant à l'école**

Si en effectuant un tri avec vos enfants ou en les aidant à ranger leur chambre, vous retrouvez des livres, des manuels, des coins lecture ou autres documents appartenant à l'école, merci de bien vouloir les rapporter. Il s'avère que chaque année, des ouvrages (histoires de la mythologie, cabane magique, rallyes lecture...) ne reviennent pas en classe, des collections ne sont plus complètes alors que nous travaillons toujours avec. Vous pouvez également les déposer dans la boîte aux lettres de l'école.

➤ **Tirage de la tombola de l'association des « Bois sans Soif » lors de la ducasse 2019**

Les lots constitués d'un jeu de boules de pétanque, d'un coffret pizza, d'une daubière, d'un set filet badminton, d'un sac à dos, d'une lampe et des feutres, d'un parapluie, d'un répertoire, d'un nécessaire à courrier, d'une lampe torche, d'un stylo et sa pochette, d'un tee shirt des « Bois sans Soif » et sa casquette. Tous ces lots ont été remis aux gagnants.

➤ **Le club des aînés de bachy organise une sortie à « La nouvelle Guinguette » à Neuville (59360) le 26 Septembre 2019, repas dansant, boissons et transport compris. Réservation avant le 1^{er} septembre 2019 pour les adhérents au prix de 40 €, ensuite ouvert à tous au prix de 47 € si places disponibles. Ambiance et bonne humeur assurées.**

➤ **Canicule, fortes chaleurs : adoptez les bons réflexes**

Boire régulièrement de l'eau, mouiller son corps et se ventiler, maintenir sa maison au frais (fermer les volets le jour), manger en quantité suffisante, ne pas boire d'alcool, éviter les efforts physiques. En cas de malaise, appeler le 15. Les personnes âgées vulnérables de plus de 65 ans sont invitées à s'inscrire en mairie sur le registre « Canicule » (les personnes peuvent être inscrites par leurs proches) afin que les services sociaux puissent organiser des visites régulières en cas de forte chaleur.

➤ **La fête de l'école avec un spectacle des enfants aura lieu le 29 juin à 10h30 dans les locaux de l'école Jacques Brel, organisée par l'association des parents d'élèves. Petite restauration assurée sur réservation.**

➤ **L'orchestre national de Lille s'invite à Mouchin le 6 septembre 2019, à 18h45** à la salle des sports, rue du moulin. Les billets seront en vente à partir du lundi 24 juin 2019 au prix de 20 € et uniquement par internet sur le site <https://www.billetweb.fr/lonl-s-invite-a-mouchin>. 500 places disponibles. Le billet doit être imprimé et présenté à l'entrée. Les portes de la salle seront fermées à 19h45 précises, après plus aucun accès ne sera admis hormis lors de l'entracte.

➤

Le stationnement dans les rues de Bachy

Depuis plusieurs années la Municipalité s'efforce d'améliorer la circulation des piétons en aménageant un trottoir en enrobé dans chaque rue, marqué du symbole piéton, en priorité à proximité de l'école afin que les enfants soient en sécurité pour accéder à leur établissement scolaire ou se rendre à l'arrêt de bus pour prendre les transports en commun.

Malheureusement, force est de constater que certains automobilistes, même s'ils sont peu nombreux, continuent à garer leurs véhicules qui empiètent sur les dits trottoirs empêchant le libre passage d'un piéton, d'une poussette ou d'un fauteuil roulant...

Selon le code de la route, est considéré comme stationnement gênant et passible d'une amende forfaitaire de 135 € :

- l'arrêt ou le stationnement des véhicules sur les trottoirs réservés aux piétons,
- sur un emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite,
- sur ou à proximité des passages piétons,
- au droit des bouches d'incendie,
- l'encombrement, par quelque autre moyen que ce soit des trottoirs réservés ou non aux piétons, de l'espace public en général.

Nous faisons appel au civisme des automobilistes concernés afin de garer leurs véhicules en dehors de ces trottoirs réservés aux piétons avant de devoir relever l'infraction par procès-verbal par les services de gendarmerie. Pensez à nos enfants qui se rendent à pied à l'école !

CALENDRIER de Juillet/Août 2019

29 juin	10h30 : Fête de l'école
7 juillet	Messe en plein air au stade
8 juillet	A 9h, ouverture de l'ALSH sur le site de l'école Jacques Brel
13 juillet	21h30 : rassemblement au stade pour la retraite aux flambeaux Animation musicale 23h feu d'artifice au stade
25 juillet	19h fête de l'ALSH du mois de juillet à la salle des fêtes
5 août	Ouverture de l'ALSH du mois d'août à Wannehain
16 & 17 août	Mairie fermée
28 août	Pèlerinage à Notre-Dame de Bon-Secours par le Cercle Saint-Eloi

La pensée du mois :

« L'amour pour toutes les créatures vivantes est la qualité la plus noble de l'homme »

Charles Darwin